“Mosquée de Cannes : deux millions d’euros et autant d’humiliation”

07/02/2010 à 0h10

Lu sur le site islamique Al Kanz :

> *L’information est parue dans Nice Matin. Alors que les musulmans de Cannes craignaient de ne pas réussir à collecter l’ensemble des fonds nécessaires à la construction de cette nouvelle mosquée, soit deux millions d’euros, un généreux donateur s’est manifesté et a proposé de financer la totalité du projet. Le geste, rare, est remarquable. La posture de la mairie bien moins.*
> *On apprend en effet dans l’article de Nice Matin que le cahier des charges imposé par la mairie « exige un financement transparent et d’origine française (que les services de l’État doivent vérifier) ». Plus encore, « il émet des conditions destinées à éviter toute contradiction avec les lois ou les usages. Pas de minaret, pas de muezzin, par exemple. » L’argent du donateur sera même directement envoyé aux entreprises qui se chargeront des travaux et non versé sur le compte de l’association.*
> *Insupportable mise sous tutelle qui ne dit pas son nom. Suspicion, humiliation, infantilisation caractérisent la laïcité à la française lorsqu’elle s’applique à l’islam ; ce qui n’a pas échappé à un/e lecteur/trice de Nice Matin qui commente l’article en question.*
> *suite*